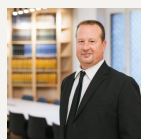


Publié le 6 octobre 2025



Thomas Caveng, Traducteur Juridique / Responsable Communication

t.caveng@soulier-avocats.com

Tél. : + 33 (0)4 72 82 20 80

[Lire cet article en ligne](#)

Soulier et Bunch fusionnent et donnent naissance à SOULIER BUNCH, un cabinet d'avocats pluridisciplinaire et international

Les cabinets d'avocats Soulier et Bunch annoncent leur fusion et la création de Soulier Bunch, à compter du 6 octobre 2025. Cette nouvelle structure, pluridisciplinaire et multi-sectorielle, implantée à Paris et Lyon, rassemble plus de 25 avocats et s'appuie sur le réseau mondial du World Law Group pour accompagner entreprises et investisseurs en France comme à l'international.

Une vision commune

Acteur de référence depuis plusieurs décennies, le cabinet Soulier Avocats a été cofondé par Jean-Luc Soulier qui a construit sa carrière entre la France et les États-Unis, développant depuis plusieurs décennies une pratique reconnue en droit des affaires à l'international.

Créé par Hubert Mortemard de Boisse (élu Bâtonnier du Barreau de Lyon pour les exercices 2026-2027), Estelle Rigal-Alexandre, Mohamed Bouzenada, Julien Chauplannaz et Marie Frisch, le cabinet Bunch s'est rapidement imposé à Paris et à Lyon grâce à un positionnement résolument orienté business et une approche entrepreneuriale transversale en droit des affaires.

SOULIER BUNCH

Une stratégie de croissance résolument internationale

Fort de leur complémentarité et d'une vision commune tournée vers l'international, les deux structures ont décidé d'unir leurs forces pour créer SOULIER BUNCH afin de répondre aux besoins croissants de leurs clients français et étrangers et accompagner les dossiers transfrontaliers notamment en droit des sociétés, droit économique, environnement, régulations sectorielles, arbitrage, contentieux commercial, procédures collectives et droit social

SOULIER BUNCH s'appuie sur la puissance du World Law Group et sur l'expertise de ses Senior Advisors, Simon Wesley, Franck Buffaud et André Soulier, qui apportent leur expérience.

« J'ai trouvé chez Bunch des associés et collaborateurs brillants, ambitieux et animés d'une forte énergie entrepreneuriale. J'apprécie particulièrement leur ouverture internationale et leur maîtrise des langues, qui renforcent notre capacité à accompagner nos clients dans un monde toujours plus globalisé. Cette fusion reflète notre volonté commune de continuer à bâtir un cabinet de premier plan, innovant et résolument tourné vers l'avenir. »

Jean-Luc Soulier, cofondateur du cabinet Soulier Avocats

« Cette intégration marque une étape décisive de développement, trois ans après la création de Bunch en 2022. Je remercie Jean-Luc Soulier de sa confiance et me réjouis de renforcer notre présence conjointe dans le réseau World Law Group. »

Hubert Mortemard de Boisse, Bâtonnier élu du Barreau de Lyon, associé en contentieux commercial

« Je suis enthousiasmée par ce projet entrepreneurial, qui conjugue complémentarité, dynamisme et ouverture internationale. »

Claire Filliatre, associée en contentieux commercial, compliance et droit de la presse

« Je me réjouis de cette fusion, qui dote le cabinet d'une force de rayonnement de premier plan à l'international et me permet d'accompagner une clientèle prestigieuse dans leurs opérations de fusions-acquisitions, private equity, LBO et droit des sociétés. »

SOULIER BUNCH

Marie Frisch, associée spécialiste en Corporate

« La dimension de notre nouvel ensemble et notre positionnement offrent un cadre idéal pour le traitement de nos dossiers de régulation sectorielle et de droit de la concurrence. »

Estelle Rigal Alexandre, associée en droit économique en charge du bureau de Paris

« Cette étape conforte notre volonté de construire un cabinet pluridisciplinaire national de premier plan, avec un fort rayonnement international grâce au World Law Group, un atout majeur pour le développement de notre activité restructuring. »

Mohamed Bouzenada, associé responsable du département Restructuring

« Depuis ma première expérience dans un cabinet américain, j'ai toujours été convaincu de l'importance d'un positionnement international. Je suis ravi de représenter SOULIER BUNCH à Seattle en novembre, aux côtés de Jean-Luc Soulier et de Hubert de Boisse, au prochain sommet annuel du World Law Group. »

Julien Chauplannaz, associé en contentieux commercial et en droit économique

SOULIER BUNCH



Soulier Bunch est un cabinet d'avocats pluridisciplinaire proposant aux différents acteurs du monde industriel, économique et financier une offre de services juridiques complète et intégrée.

Nous assistons nos clients français et étrangers sur l'ensemble des questions juridiques et fiscales susceptibles de se poser à eux tant dans le cadre de leurs activités quotidiennes qu'à l'occasion d'opérations exceptionnelles et de décisions stratégiques.

Chacun de nos clients bénéficie d'un service personnalisé adapté à ses besoins, quels que soient sa taille, sa nationalité et son secteur d'activité.

Pour plus d'informations, visitez soulierbunch.com.

Le présent document est fourni exclusivement à titre informatif et ne saurait constituer ou être interprété comme un acte de conseil juridique. Le destinataire est seul responsable de l'utilisation qui pourrait être faite des informations qu'il contient.